

Moustier, le 6 novembre 2009

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Déclaration intermédiaire<sup>1</sup>  
Portant sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2009**

---

Le contexte difficile, particulièrement en Europe, dans lequel l'Industrie des fertilisants évolue depuis plus d'un an s'est poursuivi au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Bien que, dans l'ensemble, les rendements soient satisfaisants, les prix des matières agricoles sont à des niveaux historiquement bas. Ceci vaut pour les céréales, le lait et la plupart des productions de la filière. Cet environnement défavorable pèse sur le comportement des agriculteurs qui ont réduit leur fertilisation d'automne et adoptent une attitude attentiste pour leur fumure de printemps.

Les activités et les résultats du Groupe Rosier sont très marqués par cet environnement :

Le chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 est de 32,3 millions €, à comparer à celui de la même période de 2008 qui était de 83,5 millions €.  
Sur les neuf premiers mois de l'année 2009, le chiffre d'affaires s'établit à 90,4 millions €.  
Il est en baisse de 65 % par rapport celui de la même période de 2008 qui était de 255,1 millions €.

Le résultat d'exploitation du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 est en amélioration par rapport aux deux trimestres précédents. Il reste toutefois négatif de 0,4 million €, contre un bénéfice de 4,9 millions € en 2008.  
Cumulée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la perte d'exploitation atteint 5,9 millions €, pour un bénéfice de 18,0 millions € sur la même période de 2008.

Confrontés à une consommation de printemps 2010 incertaine, et face à des prix de fertilisants qu'ils estiment trop aléatoires, les distributeurs reportent leurs achats pour stockage d'avant saison. Le résultat d'exploitation du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 devrait être négatif.



**Daniel RICHIR**  
**Administrateur délégué**  
**Directeur général**

---

<sup>1</sup> Communiqué publié en vertu de l'AR du 14 novembre 2007.

Les éléments financiers figurant dans ce communiqué sont établis suivant les normes IFRS et n'ont pas été Audités par le Commissaire.